

**CHAMPIONNAT DE FRANCE BENCH REST  
VOLMERANGE LES MINES 2017  
Fiche d'engagement Individuelle**



REMPLEIR EN LETTRES CAPITALES

N° LICENCE             N° ASSO            CATEGORIE D'AGE

CLUB

NOM  PRENOM

- ETRANGER  (1) - HANDICAPE PHYSIQUE  (1) (Cas particuliers éventuels)

SEXE (M ou F)  NE(E) LE

MAIL

TELEPHONE FIXE / PORTABLE

GAUCHER : OUI  (1) NON  (1)

UTILISE LES MEMES GIROUETTES QUE : NOM ET PRENOM DU TIREUR

UTILISE LA MEME ARME QUE : NOM, PRENOM DU TIREUR, DISCIPLINE

- (1) Eventuellement, cochez la ou les case(s) concernée(s).  
(2) Inscrire la place réalisée à l'issue des matches de qualification.

EPREUVES (1)	PLACE DE QUALIFICATION (2)
999 - CARABINE HUNTER 100M et 200M ou CRITERIUM "VARMINT FOR SCORE"	OPEN
998 - CARABINE LEGERE 100M et 200M	
997 - CARABINE LOURDE 100M et 200M	

**Seules les inscriptions  
validées et signées  
par le R.C.L.  
seront prises en considération**

**CADRE RESERVE AU R.C.L.**

SIGNATURE & CACHET

NOMBRE de DISCIPLINES dans lesquelles le tireur s'est qualifié :

**ATTENTION**

Les fiches d'engagement seront traitées dans l'ordre d'arrivée à la FFTIR. Les premiers inscrits pourront, à condition qu'ils aient satisfait aux principes de qualification requis, participer aux championnats de France et recevront un courrier de confirmation. Les autres tireurs ne pourront pas participer à la compétition.

**INSCRIPTIONS :**

Pour être enregistrés, les engagements doivent comporter les trois signatures, être remplis sans erreur ni omission, et être envoyés à la F.F.Tir dans les délais fixés.

**N'envoyez pas de chèque, attendez la facture club.**

**A l'issue de la limite d'engagement, le service comptable de la F.F.Tir éditera pour chaque club une facture de l'ensemble des droits d'engagement de ses tireurs**

**RAPPEL TARIFS**

**INSCRIPTION :** Jeune 13 € - Adulte 25 €  
**ENGAGEMENT PAR DISCIPLINE :** Jeune 13 € - Adulte 16 €  
**EQUIPE :** Gratuite

**Toutes les inscriptions prises en compte à la date de facturation seront facturées et aucune possibilité d'avoir ou de remboursement ne sera donnée au club**

Le président du club expédiera le règlement correspondant accompagné du talon de la facture au service comptabilité F.F.Tir.

LES SIGNATAIRES ATTESTENT SUR L'HONNEUR UTILISER DES ARMES EN CONFORMITE AVEC LA LEGISLATION EN VIGUEUR (DETENTION, DECLARATION ET BANC D'EPREUVE).  
ILS S'ENGAGENT A RESPECTER LA LEGISLATION NATIONALE ET LA REGLEMENTATION FEDERALE CONCERNANT LE DOPAGE (CF.RGS 15/16)

**La présente fiche doit être reçue à  
L'O.C.C. - F.F.TIR 38, RUE BRUNEL 75017 PARIS  
occ@fftir.org  
avant le :**

**31 MAI 2017**

**DATE & SIGNATURE DU TIREUR**

**DATE, SIGNATURE & CACHET DU PRESIDENT DE CLUB**

**CADRE RESERVE A LA FEDERATION FRANÇAISE DE TIR**

VISA F.F.Tir	DATE D'ARRIVEE	OBSERVATION
--------------	----------------	-------------